

### 1. Dénomination du produit

« Seigle meunier »

### 2. Composition

Variétés de seigle pures ou en mélange.

### 3. Débouché

Produit destiné à l'alimentation humaine : Meunerie.

### 4. Caractéristiques physico-chimiques

Humidité  $\leq 15\%$

PS  $\geq 70$  kg/hl

Hagberg  $\geq 220$  secondes

Cassés  $< 4\%$

Germés  $< 2\%$

Impuretés  $< 4\%$

Absence d'insectes vivants et d'odeur

### 5. Caractéristiques technologiques

Néant

### 6. Caractéristiques réglementaires ou sanitaires

#### ● Métaux lourds : (Règlement 1881/2006/CE du 19 décembre 2006)

Plomb  $\leq 0.2$  mg/kg

Cadmium  $\leq 0.1$  mg/kg

#### ● Mycotoxines : (Règlement 1881/2006 du 19 décembre 2006)

DON (vomitoxine ou déoxynivalénol)  $\leq 1250$   $\mu\text{g}/\text{kg}$

Zéaralénone  $\leq 100$   $\mu\text{g}/\text{kg}$

Aflatoxines B1 :  $\leq 2$   $\mu\text{g}/\text{kg}$

Aflatoxines B1+B2+G1+G2 :  $\leq 4$   $\mu\text{g}/\text{kg}$

Ochratoxine A :  $\leq 5$   $\mu\text{g}/\text{kg}$

● OGM : Origine France ; Absence de variétés OGM.

● Microbiologie : Selon réglementation française en vigueur.

● Allergènes : Contient du gluten ; Stockés dans des silos susceptibles de manutentionner du Soja ou du Lupin.

Autres critères : Selon réglementation française en vigueur.